



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 3 décembre 2019 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 12 novembre 2019
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Rapports des commissions
5. Crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire (délibération)
6. Approbation des modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire GIAP (délibération)
7. Propositions de la Mairie
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers
10. Huis clos (naturalisations)

A l'issue de la séance aura lieu le traditionnel bris de la marmite de l'Escalade

Genthod, le 22 novembre 2019

Elisabeth Stalder
Présidente du Conseil municipal


p.o. Sonia Lardi Debieux
Secrétaire générale *ad interim*

